



Ministre.....



Décret-loi n° N°

DL/XX/2024

En 1990, le Comité européen de normalisation a créé le comité technique CEN/TC 250 - *Eurocodes structuraux* pour l'élaboration des Eurocodes structuraux, représentant les organismes nationaux de normalisation des différents États membres, le suivi de cette activité est effectué au Portugal par la commission technique portugaise de normalisation CT 115 - *Eurocodes structuraux*, l'institut portugais de la qualité, I.P., et la coordination par le laboratoire national de génie civil, I.P., en tant qu'organisation de normalisation sectorielle dans ce domaine.

Les Eurocodes structuraux sont des documents de référence destinés à garantir la conformité de la conception des bâtiments, ponts et autres travaux de génie civil avec les exigences de base fixées par le règlement (UE) n° 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars, connu sous le nom de règlement sur les produits de construction, et transposés en droit national par le décret-loi n° 130/2013 du 10 septembre, relatif à la résistance mécanique et à la stabilité, à la sécurité incendie, à la sécurité et à l'accessibilité en cours d'utilisation.

Les Eurocodes structuraux fournissent une base pour l'élaboration des spécifications pour l'exécution des travaux de construction et pour la fourniture de services d'ingénierie connexes, et conformément aux spécifications techniques européennes harmonisées en vigueur pour les produits de construction.



Ministre.....



Décret-loi n° N°

En outre, les Eurocodes structuraux facilitent l'échange de services d'ingénierie entre les États membres en favorisant l'internationalisation du secteur national de la construction, en particulier ceux liés à la conception et au conseil en matière de structures, et en créant des possibilités d'emploi.

Les Eurocodes structuraux prennent la forme de normes européennes, chaque État membre conservant la possibilité d'ajouter une annexe nationale à chaque norme lors de sa transposition dans son acquis national.

L'ordonnance législative n° 21/2019, du 17 septembre, a adopté les conditions d'utilisation des Eurocodes structuraux dans les conceptions structurales des bâtiments, des structures en béton et des structures en acier pour les bâtiments, en se concentrant également sur certains aspects de la conception structurale des bâtiments réalisés à l'aide d'autres matériaux. Ce paquet comprenait des dispositions sur l'évaluation et la rénovation des bâtiments existants en ce qui concerne la résistance aux tremblements de terre.

La conclusion de la publication de l'ensemble des normes constituant les Eurocodes structuraux représente une évolution significative en ce qui concerne les règles de conception structurale qui sont maintenant disponibles au Portugal.

Ainsi, avec l'achèvement de la publication par le Comité européen de normalisation de la première génération d'Eurocodes structuraux en tant que normes européennes, et avec l'Institut portugais de la



Ministre.....



Décret-loi n° N°

qualité, I.P. ayant publié un certain nombre de versions portugaises de ces normes et de leurs annexes nationales, ce qui permet l'élaboration de conceptions structurales non incluses dans le champ d'application de l'ordonnance législative n° 21/2019 du 17 septembre, ces normes devraient bénéficier du même cadre réglementaire.

Étant donné qu'au Portugal les exigences relatives à la sécurité structurale sont de nature réglementaire, la définition de la manière dont les Eurocodes structuraux sont mis en œuvre prend la forme d'un décret-loi.

Ce décret-loi fait référence aux Eurocodes structuraux déjà en vigueur, ainsi qu'aux autres règles relatives à la conception structurale des bâtiments, ponts et autres travaux de génie civil, y compris les aspects géotechniques, la vérification de la résistance au feu, les situations impliquant des tremblements de terre, l'exécution et les structures temporaires.

D'autre part, les règlements actuels en matière de conception structurale sont entièrement abrogés et une période transitoire de trois ans est établie pour tous les dessins ou modèles structuraux non compris dans le champ d'application de l'ordonnance normative n° 21/2019 du 17 septembre 2019, qui est également abrogé. Les règles spécifiques et les aspects généraux des exigences de mise en œuvre figurant dans les règlements désormais abrogés, qui ne sont pas explicitement mentionnés dans les Eurocodes, comportent des cadres juridiques dans les textes suivants:



Ministre.....



Décret-loi n° N°

- La loi n° 31/2009, du 3 juillet, dans sa version actuelle, qui adopte le régime juridique établissant les qualifications professionnelles requises des techniciens chargés de la préparation et de l’approbation des conceptions, de la supervision des travaux et de la gestion des travaux, qui n’est pas soumise à une législation particulière, ainsi que des tâches qui leur sont applicables;
- Décret-loi n° 90/2021, du 5 mai, portant mise à jour des dispositions relatives à la production et au contrôle du béton liant hydraulique et à la mise en œuvre des structures en béton.

Ce décret-loi a été notifié à la Commission européenne au stade du projet, conformément à la directive (UE) 2015/1535 du Parlement européen et du Conseil du 9 septembre 2015 prévoyant une procédure d’information dans le domaine des réglementations techniques et des règles relatives aux services de la société de l’information.

En conséquence de quoi :

Conformément à l’article 198, paragraphe 1, point *a*) en vertu de la Constitution de la République portugaise, le gouvernement décrète ce qui suit:

Article premier

Objet



Ministre.....



Décret-loi n° N°

1 - Ce décret-loi établit l'utilisation d'un ensemble de normes européennes, connues sous le nom d'Eurocodes structuraux, dans la conception structurale des bâtiments, ponts et autres travaux de génie civil, y compris les aspects géotechniques, la vérification de la résistance au feu, les situations impliquant des tremblements de terre, l'exécution et les structures temporaires, et toute ou partie de la structure ou des éléments qui y sont attachés, lorsque cela est explicitement mentionné dans les normes.

2 - Les plans de travaux spéciaux qui ne sont pas explicitement mentionnés dans les Eurocodes structuraux et les travaux qui ne sont pas couverts par le paragraphe 1 sont également conformes à NP EN 1990, qui fixe la base du calcul des structures, et les spécifications des documents techniques établis par les autorités compétentes sont respectées ou, en l'absence d'une législation, des comités de suivi sont mis en place.

Article 2

Conceptions structurales ou pour la rénovation de bâtiments, ponts et autres ouvrages de génie civil

1 - Les normes européennes figurant à l'annexe du présent décret-loi, qui en font partie intégrante, ainsi que les normes qui y sont explicitement mentionnées, doivent être respectées dans l'élaboration des conceptions structurales prévues au paragraphe 1 de l'article précédent, ainsi que dans les conceptions de tout ou



Ministre.....



Décret-loi n° N°

partie de la structure ou des éléments qui y sont attachés, lorsque cela est explicitement mentionné dans les normes.

2 - Les normes européennes figurant à l'annexe du présent décret-loi, ainsi que les normes qui y sont explicitement mentionnées, doivent également être respectées chaque fois qu'il existe une norme juridique qui exige la préparation des conceptions pour la rénovation des structures prévues au paragraphe 1 de l'article précédent.

Article 3

Évaluation de la vulnérabilité sismique et conception du renforcement des bâtiments parasismiques

1 - En vertu du décret-loi n° 555/99 du 16 décembre, dans son libellé actuel, les travaux d'extension, de modification ou de reconstruction, lorsqu'ils ne sont pas couverts par les dispositions de l'article 2, sont soumis à l'établissement d'un rapport d'évaluation de la vulnérabilité sismique du bâtiment, selon les modalités à fixer par ordonnance du membre du gouvernement responsable du domaine de la construction et du logement, quelle que soit la date de la construction initiale.

2 - L'ordonnance ministérielle visée au paragraphe précédent prévoit également les situations requérant la préparation de la conception du renforcement parasismique.



Ministre.....



Décret-loi n° N°

Article 4

Mise à jour des normes

- 1 - Les normes européennes, appelées Eurocodes structuraux, entrent en vigueur à la date d'adoption et de publication par le Comité européen de normalisation, avec la possibilité d'utiliser les éditions précédentes pendant la période de coexistence.
- 2 - Le laboratoire national de génie civil, I.P., diffuse les mises à jour des listes de normes visées à l'article 2, au moyen d'avis à publier dans la deuxième série du *Journal officiel portugais*.

Article 5

Dispositions transitoires

- 1 - Pour une période de trois ans à compter de la date d'entrée en vigueur du présent décret-loi, les conceptions structurales des bâtiments, ponts et autres travaux de génie civil élaborés en application conjointe des règlements sur la sécurité et les actions en matière de construction et de ponts et des règlements sur les structures en béton renforcé et précontraint peuvent être soumis à l'approbation des entités compétentes, à condition qu'elles ne soient pas couvertes par les Eurocodes structuraux énumérés aux annexes I, II et III de l'ordonnance normative n° 21/2019 du 17 septembre, tel que modifié.



Ministre.....



Décret-loi n° N°

2 - Au cours de la période transitoire définie au paragraphe précédent, l'utilisation des Eurocodes structuraux et des règlements encore en vigueur n'est pas autorisée pour les mêmes conceptions structurales des ponts de bâtiments et autres ouvrages de génie civil, au cas par cas, dans les matières couvertes par les deux cadres réglementaires.

Article 6

Abrogation

Les dispositions suivantes sont abrogées :

- a)* Le règlement sur la sécurité et les actions concernant les bâtiments et les structures de pont, adopté par le décret-loi n° 235/83 du 31 mai;
- b)* Le règlement des structures en béton renforcé et précontraint, adopté par décret-loi n 349-C/83 du 30 juillet;
- c)* Article 2, paragraphe 2, et article 8, 16 et article 17, paragraphe 1, point *g)* du décret-loi n° 95/2019 du 18 juillet;
- d)* Ordonnance législative n° 21/2019 du 17 septembre 2019.

Article 7

Entrée en vigueur



Ministre.....



Décret-loi n° N°

Le présent Décret-Loi entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication.

Vu et approuvé par le Conseil des ministres du

Le Premier ministre

Le ministre du logement

ANNEXE

(visées à l'article 2)



Ministre.....



Décret-loi n° N°

**Normes à respecter lors de la préparation des conceptions
structurales de ponts de bâtiments et autres travaux de génie
civil**

- a) NP EN 1990:2009 - Eurocode - Bases de calcul des structures;
- b) NP EN 1990:2009/A1:2019 - Eurocode - Bases de calcul des structures;
- c) NP EN 1991-1-1:2009 - Eurocode 1 - Actions sur les structures - Partie 1-1: Actions générales - Poids volumiques, poids propres, charges d'exploitation des bâtiments;
- d) NP EN 1991-1-2:2010 - Eurocode 1 - Actions sur les structures - Partie 1-2: Actions générales - Actions sur les structures exposées au feu;
- e) NP EN 1991-1-2:2010/AC:2013 - Eurocode 1 - Actions sur les structures - Partie 1-2: Actions générales - Actions sur les structures exposées au feu;
- f) NP EN 1991-1-3:2009 - Eurocode 1 - Actions sur les structures - Partie 1-3: Actions générales - Charges de neige;
- g) NP EN 1991-1-3:2009/A1:2017 - Eurocode 1: Actions sur les structures - Partie 1-3: Actions générales - Charges de neige;
- h) NP EN 1991-1-4:2010 - Eurocode 1 - Actions sur les structures - Partie 1-4: Actions générales - Actions du vent;
- i) NP EN 1991-1-4:2010/A1:2010 - Eurocode 1 - Actions sur les structures - Partie 1-4: Actions générales - Actions du vent;
- j) NP EN 1991-1-5:2009 - Eurocode 1 - Actions sur les structures - Partie 1-5: Actions générales - Actions thermiques;



Ministre.....



Décret-loi n° N°

- k) NP EN 1991-1-6:2021- Eurocode 1: Actions sur les structures - Partie 1-6: Actions générales - Actions en cours d'exécution;
- l) NP EN 1991-1-7:2021- Eurocode 1: Actions sur les structures - Partie 1-7: Actions générales - Actions accidentelles;
- m) NP EN 1991-2:2017 - Eurocode 1 - Actions sur les structures - Partie 2: Actions sur les ponts, dues au trafic;
- n) NP EN 1992-1-1:2010 - Eurocode 2 - Calcul des structures en béton - Partie 1-1: Règles générales et règles pour les bâtiments;
- o) NP EN 1992-1-1:2010/AC:2012 - Eurocode 2 - Calcul des structures en béton - Partie 1-1: Règles générales et règles pour les bâtiments;
- p) NP EN 1992-1-1:2010/A1:2019 - Eurocode 2: Calcul des structures en béton - Partie 1: Règles générales et règles pour les bâtiments;
- q) NP EN 1992-1-2:2010 - Eurocode 2 - Calcul des structures en béton - Partie 1-2: Règles générales - Calcul du comportement au feu;
- r) NP EN 1992-1-2:2010/A1:2019 - Eurocode 2 - Calcul des structures en béton - Partie 1-2: Règles générales - Calcul du comportement au feu;
- s) NP EN 1992-2:2018 - Eurocode 2 - Calcul des structures en béton - Partie 2: Ponts en béton - Calcul des dispositions constructives;



Ministre.....



Décret-loi n° N°

- t) NP EN 1992-3:2020 - Eurocode 2: Calcul des structures en béton - Partie 3: Silos et réservoirs;
- u) NP EN 1993-1-1:2010 - Eurocode 3 - Calcul des structures en acier - Partie 1-1: Règles générales et règles pour les bâtiments;
- v) NP EN 1993-1-1:2010/A1:2017 - Eurocode 3 - Calcul des structures en acier - Partie 1-1: Règles générales et règles pour les bâtiments;
- w) NP EN 1993-1-2:2010 - Eurocode 3 - Calcul des structures en acier - Partie 1-2: Règles générales - Calcul du comportement au feu;
- x) NP EN 1993-1-5:2012 - Eurocode 3 - Calcul des structures en acier - Partie 1-5: Plaques planes;
- y) NP EN 1993-1-5:2012/A1:2019 - Eurocode 3 - Calcul des structures en acier - Partie 1-5: Plaques planes;
- z) NP EN 1993-1-5:2012/A2:2019 - Eurocode 3 - Calcul des structures en acier - Partie 1-5: Plaques planes;
- aa) NP EN 1993-1-8:2010 - Eurocode 3 - Calcul des structures en acier - Partie 1-8: Calcul des assemblages;
- bb) NP EN 1993-1-9:2010 - Eurocode 3 - Calcul des structures en acier - Partie 1-9: Fatigue;
- cc) NP EN 1993-1-10:2010 - Eurocode 3 - Calcul des structures en acier - Partie 1-10: Choix des qualités d'acier;
- dd) NP EN 1993-2:2022 - Eurocode 3: Conception des structures en acier - Partie 2: Ponts métalliques;



Ministre.....



Décret-loi n° N°

- ee) NP EN 1994-1-1:2011- Eurocode 4 - Calcul des structures mixtes acier-béton - Partie 1-1: Règles générales et règles pour les bâtiments;
- ff) NP EN 1994-1-2:2011- Eurocode 4 - Calcul des structures mixtes acier-béton - Partie 1-2: Règles générales - Calcul du comportement au feu;
- gg) NP EN 1994-1-2:2005/A1:2016 - Eurocode 4 - Calcul des structures mixtes acier-béton - Partie 1-2: Règles générales - Calcul du comportement au feu;
- hh) NP EN 1994-2:2022 - Eurocode 4: Calcul des structures mixtes acier-béton - Partie 2: Règles générales et règles pour les ponts
- ii) NP EN 1995-1-1:2022- Eurocode 5 - Conception et calcul des structures en bois - Partie 1-1: Généralités - Règles communes et règles pour les bâtiments
- jj) NP EN 1995-1-2:2022 - Eurocode 5 - Conception et calcul des structures en bois - Partie 1-2: Généralités - Calcul des structures au feu;
- kk) NP EN 1995-2:2022 - Eurocode 5: Conception et calcul des structures bois - Partie 2: Ponts;
- ll) NP EN 1996-1-1:2005+A1:2015 - Eurocode 6 - Calcul des ouvrages en maçonnerie - Partie 1-1: Règles générales pour ouvrages en maçonnerie armée et non armée
- mm) NP EN 1996-1-2:2015 - Eurocode 6 - Calcul des ouvrages en maçonnerie - Partie 1-2: Règles générales - Calcul du comportement au feu;



Ministre.....



Décret-loi n° N°

- nn) NP EN 1997-1:2010 - Eurocode 7 - Calcul géotechnique - Partie 1: Règles générales;
- oo) NP EN 1997-1:2010/A1:2016 - Eurocode 7 - Calcul géotechnique - Partie 1: Règles générales;
- pp) NP EN 1997-1:2010/A1:2016/Errata1:2019 - Eurocode 7 - Calcul géotechnique - Partie 1: Règles générales;
- qq) NP EN 1998-1:2010 - Eurocode 8 - Calcul des structures pour leur résistance aux séismes - Partie 1: Règles générales, actions sismiques et règles pour les bâtiments;
- rr) NP EN 1998-1:2010/A1:2013 - Eurocode 8 - Calcul des structures pour leur résistance aux séismes - Partie 1: Règles générales, actions sismiques et règles pour les bâtiments;
- ss) NP EN 1998-1:2010/Errata1:2022 - Eurocode 8 - Calcul des structures pour leur résistance aux séismes - Partie 1: Règles générales, actions sismiques et règles pour les bâtiments;
- tt) NP EN 1998-2:2023 - Eurocode 8 - Calcul des structures pour leur résistance aux séismes - Partie 2: Ponts;
- uu) NP EN 1998-3:2017 - Eurocode 8 - Calcul des structures pour leur résistance aux séismes - Partie 3: Évaluation et renforcement des bâtiments;
- vv) NP EN 1998-5:2010 - Eurocode 8 - Calcul des structures pour leur résistance aux séismes - Partie 5: Fondations, ouvrages de soutènement et aspects géotechniques.
- ww) NP EN 1999-1-1:2022 - Eurocode 9 - Calcul des structures en aluminium - Partie 1-1: Règles générales;



Ministre.....



Décret-loi n° N°

- xx) NP EN 1999-1-2:2022 - Eurocode 9 - Calcul des structures en aluminium - Partie 1-2: Calcul du comportement au feu
 - yy) NP EN 1999-1-3:2022 - Eurocode 9 - Calcul des structures en aluminium - Partie 1-3: Structures sensibles à la fatigue.
-